

Ministry of Education

Capital Policy and Programs
Branch
900 Bay Street
19th Floor, Mowat Block
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction des politiques et des
programmes d'immobilisations
900, rue Bay
19^e étage, Édifice Mowat
Toronto ON M7A 1L2



2015: SB37

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Responsables des affaires scolaires
Surintendantes et surintendants des installations

FROM: Grant Osborn
Directeur
Direction des politiques et des programmes
d'immobilisations

DATE: **18 décembre 2015**

SUBJECT: **Rapport sur les dépenses de réfection et le point sur
le Programme d'évaluation de l'état des installations
scolaires**

La présente note a pour but de rappeler aux conseils scolaires les prochaines dates limites pour le rapport sur les dépenses de réfection et fait le point sur le Programme d'évaluation de l'état des installations scolaires du Ministère.

Points saillants:

1. Rapport sur les dépenses relatives à l'amélioration de l'état des écoles (dépenses AEE) :
 - Toutes les dépenses AEE des années scolaires 2011-2012 à 2013-2014 doivent être déclarées dans TCPS au plus tard le 29 janvier 2016. Les conseils qui ne respectent pas cette date limite ne pourront pas accéder à leur allocation AEE de 2016-2017.
 - Toutes les dépenses AEE de l'année scolaire 2014-2015 doivent être déclarées dans TCPS/VFA.facility au plus tard le 31 août 2016. Les conseils qui ne respectent pas cette date limite ne pourront pas accéder à leur allocation pour la réfection des écoles de 2016-2017.

2. Rapport sur les dépenses de réfection des écoles :
 - Toutes les dépenses en capital couvertes par l'Allocation pour la réfection des écoles doivent être déclarées dans VFA.facility à compter de l'année scolaire 2016-2017.
3. Le prochain cycle d'évaluation de l'état des installations commence en 2016.
4. Information sur le transfert des données à VFA.facility et la formation du conseil scolaire.

1. Rapport sur les dépenses relatives à l'amélioration de l'état des écoles (dépenses AEE)

A. Dépenses AEE des années scolaires 2011-2012 à 2013-2014

Comme il est indiqué dans la note **2015: SB4, « Le point sur le financement de l'amélioration de l'état des écoles et le Programme d'évaluation de l'état des installations scolaires »**, émise le 26 mars 2015, toutes les dépenses financées dans le cadre du Programme d'évaluation de l'état des installations scolaires doivent être déclarées dans la base de données TCPS (puis dans VFA.facility). Toutes les dépenses présentées dans TCPS doivent être « archivées » dans la base de données et correspondre aux dépenses déclarées dans le SIFE. Les conseils sont tenus de soumettre les dépenses engagées entre les années scolaires 2011-2012 et 2013-2014 au plus tard le 29 janvier 2016.

Les conseils scolaires qui ne déclarent pas ces dépenses avant le 29 janvier 2016 ne pourront pas accéder à leur allocation AEE de 2016-2017. Le cas échéant, le Ministère établirait un montant nominatif pour l'allocation AEE de 2016-2017, mais inscrirait un montant nul pour les Subventions pour les besoins des élèves (SBE) de 2016-2017. Une fois le rapport soumis, le Ministère demandera au lieutenant-gouverneur en conseil de modifier les SBE de 2016-2017. L'annexe A donne le nom des conseils scolaires qui n'ont pas déclaré leurs dépenses de réfection de 2011-2012 à 2013-2014 dans TCPS.

Rapport sur les dépenses AEE	Date limite
Années scolaires 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014	29 janvier 2016

B. Dépenses AEE pour l'année scolaire 2014-2015

Par ailleurs, le Ministère demande aux conseils scolaires de déclarer toutes les dépenses au titre du programme AEE de 2014-2015 dans TCPS (puis dans VFA.facility) **au plus tard le 31 août 2016. Les conseils qui ne se conforment pas à cette exigence ne pourront pas accéder à l'Allocation pour la réfection des écoles**

de 2016-2017. Une fois le rapport exigé soumis, le conseil recevra son Allocation pour la réfection des écoles annuelle.

Rapport sur les dépenses AEE	Date limite
Année scolaire 2014-2015	31 août 2016

C. Dépenses AEE pour l'année scolaire 2015-2016

Comme nous l'avons indiqué dans la note 2015:SB4, les versements de l'allocation AEE se feront deux fois par an à compter de l'année scolaire 2015-2016, ce qui est conforme à ce qui se fait pour d'autres programmes d'immobilisations et comprendra le financement des frais d'intérêt à court terme liés à ces dépenses (pour tenir compte du fait que l'allocation AEE sera versée en deux fois chaque année).

Les conseils scolaires qui ont reporté une partie de leur allocation AEE (de 2011-2012 à 2014-2015) sont tenus d'épuiser ces réserves avant d'accéder à leur allocation de 2015-2016. Les dépenses à même les revenus reportés doivent être déclarées dans VFA.facility. Les fonds non dépensés au titre de l'allocation de 2015-2016 seront reportés et s'ajouteront à l'allocation que le conseil recevra pour 2016-2017.

Les dépenses AEE engagées par les conseils ne seront remboursées que lorsque les dépenses sont déclarées être « archivées » dans TCPS/VFA.facility. Puis, le Ministère téléchargera les montants déclarés dans TCPS/VFA.facility directement dans le SIFE. Nous recommandons aux conseils de vérifier l'information et, s'il y a lieu, de faire des rectifications dans TCPS/VFA.facility avant les dates limites ci-dessous.

Rapport sur les dépenses AEE	Date limite	Paiement en espèces
Dépenses du 1 ^{er} septembre 2015 au 31 mars 2016	April 15, 2016	Juin 2016
Dépenses du 1 ^{er} avril au 31 août 2016	30 septembre 2016	Février 2017

D. Rapport sur les dépenses de réfection durant le transfert

Lors du processus de transfert de TCPS à VFA.facility, qui avait été annoncé la première fois dans la note 2015:SB4, les conseils scolaires devront présenter leurs rapports sur les dépenses de réfection selon le calendrier suivant :

- Jusqu'au 29 janvier 2016 inclusivement : Tous les rapports de dépenses de réfection doivent se faire via TCPS.
- Après le 29 janvier 2016 : Tous les rapports doivent être effectués via VFA.facility si votre conseil utilise déjà la nouvelle plateforme (ou lorsqu'il le fera). Si les données n'ont pas été encore transférées, le conseil devra continuer

de les présenter dans TCPS.VFA.facility si votre conseil utilise déjà la nouvelle plateforme (ou lorsqu'il le fera). Si les données n'ont pas été encore transférées, le conseil devra continuer de les présenter dans TCPS.

E. Rapport sur les dépenses pendant l'évaluation des installations

Pendant que des installations scolaires sont en cours d'évaluation, il se pourrait que les conseils scolaires ne puissent déclarer les dépenses associées à ces installations. Afin de nous assurer que les dépenses sont bien saisies dans le système, nous demandons aux conseils scolaires d'examiner l'information – avant l'évaluation – concernant l'actif et de vérifier que tous les projets menés à bien, prévus ou en cours de réalisation sont indiqués correctement dans le système. Il convient, en règle générale, d'entrer ces projets dans le système avant l'évaluation, car cela permettra au personnel d'évaluation de disposer de renseignements précis lors de son arrivée sur les lieux. En entrant les données sur les projets prévus ou en cours de réalisation dans le système avant l'évaluation, on s'assure que l'actif est accessible aux fins de déclaration pendant la période d'évaluation.

2. Rapport sur les dépenses de réfection des écoles

Nous encourageons vivement les conseils scolaires à déclarer leurs dépenses en capital associées à la réfection des écoles (bâtiments et autres actifs immobiliers) dans TCPS/VFA.facility pour l'année scolaire 2015-2016. Le Ministère exigera que toutes les dépenses de réfection des écoles associées aux immobilisations susmentionnées soient déclarées dans VFA.facility pour l'année scolaire 2016-2017.

3. Prochain cycle d'évaluation de l'état des installations scolaires

Comme nous l'avons annoncé dans la note 2015:SB4, le Ministère reconduira le Programme d'évaluation de l'état des installations scolaires pour un nouveau cycle de cinq ans après 2015. Cela signifie que toutes les écoles admissibles de la province seront évaluées entre 2016 et 2020. Le Ministère fera en sorte que la répartition des évaluations de l'état des installations scolaires se fasse de la manière la plus uniforme possible à l'échelle de la province entre 2016 et 2020 pour le cycle allant de 2011 à 2015. Cela signifie, par exemple, que les écoles évaluées en 2011 le seront probablement de nouveau en 2016. VFA établira la date des évaluations de l'état des installations scolaires de concert avec les conseils scolaires afin de maintenir, dans la mesure du possible, les installations admissibles dans un cycle régulier de cinq ans. Le Ministère est conscient que, dans certains cas, il sera nécessaire de procéder à des substitutions; cependant, celles-ci devraient être limitées au minimum. Début 2016, le Ministère communiquera plus de détails sur le prochain cycle d'évaluation de cinq ans.

D'autre part, au cours du prochain cycle d'évaluation, le Ministère sélectionnera 50 sites chaque année afin de vérifier leur capacité réelle (OTG) dans son Système d'inventaire des installations scolaires (SIIS). Les conseils scolaires devront, comme ils le font habituellement, s'assurer que la surface utile est bien indiquée dans le SIIS.

4. Transfert à VFA.facility et formation

Afin d'appuyer la planification et la gestion des immobilisations de façon continue, le Ministère a le plaisir d'annoncer qu'il a pris des dispositions avec VFA pour aider les conseils à planifier et à gérer leurs immobilisations à l'aide de la base de données sur la gestion des actifs de VFA.facility. VFA.facility offre de nouveaux outils pour la production des rapports et l'établissement des valeurs de référence et des prévisions, ainsi qu'une interface utilisateur améliorée, dotée de capacités de gestion plus robustes. VFA.facility pourra être utilisé par tous les conseils à temps pour le prochain cycle d'évaluations en 2016.

Toutes les données actuellement détenues dans TCPS seront transférées à la base de données sur la gestion des actifs VFA.facility. Le transfert de TCPS à VFA.facility se fera graduellement en 2015 et prendra fin à la mi-2016. Les conseils scolaires utiliseront la nouvelle plateforme une toutes les évaluations terminées.

Le transfert des données des conseils scolaires du groupe 1 (voir l'annexe B) se fera en premier, tandis que celle des conseils du groupe 4 se fera en dernier afin que les évaluations de 2015 puissent être menées à bien.

Pour aider les conseils à effectuer ce transfert, VFA offre une séance de formation de deux jours (sur VFA.facility) deux fois par mois dans son bureau de Vaughan. Tous les conseils sont encouragés à participer à ces séances. Pour s'inscrire, aller à : www.edu.vfa.com. VFA continuera également de fournir un soutien et de l'aide à propos de TCPS.

5. Personnes-ressources

Si vous avez des questions au sujet de l'information contenue dans la présente note, contactez Hitesh Chopra, chef d'équipe, politiques, Direction des politiques et des programmes d'immobilisations, au 416 325-201887 ou à Hitesh.Chopra@ontario.ca.

Pour en savoir plus sur TCPS/VFA.facility, voici les personnes à contacter à VFA :

Sazan Bimo – chargé de projet
sbimo@accruent.com
647 497 5421

Al Kostiuk – responsable des applications
akostiuk@accruent.com
647 497 5405

Original signé par

Grant Osborn
Directeur
Direction des politiques et des programmes d'immobilisations

Annexe A : Conseils scolaires qui n'ont pas déclaré leurs dépenses de réfection (années scolaires 2011-2012 à 2013-2014) dans TCPS, au 9 décembre 2015.

N° CSD	Nom du CSD
2	Algoma DSB
5.2	Rainy River DSB
6.1	Lakehead DSB
14	Kawartha Pine Ridge DSB
17	Simcoe County DSB
23	Grand Erie DSB
27	Limestone DSB
29	Hastings and Prince Edward DSB
33.1	Northwest Catholic DSB
39	St. Clair Catholic DSB
50	Niagara Catholic DSB
51	Brant Haldimand Norfolk Catholic DSB
54	Renfrew County Catholic DSB
55	Algonquin and Lakeshore Catholic DSB
57	CSD du Grand Nord de l'Ontario
59	CÉP de l'Est de l'Ontario
60.2	CSD catholique Franco-Nord
66	CSD catholique du Centre-Est de l'Ontario

Annexe B : Groupes proposés de transfert à VFA.facility

	Nom du conseil et nombre de conseils par groupe	Nombre d'actifs
Groupe I	27 conseils (octobre à novembre)	587
1	DSB Ontario North East	29
2	Algoma DSB	50
4	Near North DSB	41
5.1	Keewatin-Patricia DSB	24
5.2	Rainy River DSB	12
6.1	Lakehead DSB	31
6.2	Superior-Greenstone DSB	16
7	Bluewater DSB	47
8	Avon Maitland DSB	37
31	Huron-Superior Catholic DSB	23
32	Sudbury Catholic DSB	16
33.1	Northwest Catholic DSB	7
33.2	Kenora Catholic DSB	6
34.1	Thunder Bay Catholic DSB	21
34.2	Superior North Catholic DSB	10
35	Bruce-Grey Catholic DSB	14
36	Huron-Perth Catholic DSB	19
48	Wellington Catholic DSB	20
54	Renfrew County Catholic DSB	22
55	Algonquin and Lakeshore Catholic DSB	37
56	CSD du Nord-Est de l'Ontario	9
57	CSD du Grand Nord de l'Ontario	14
60.2	CSD catholique Franco-Nord	11
61	CSD catholique du Nouvel-Ontario	33
62	CSD catholique des Aurores boréales	5
63	CS catholique Providence	28
99	School Authorities	5

	Nom du conseil et nombre de conseils par groupe	Nombre d'actifs
Groupe II	11 conseils (novembre à janvier)	558
9	Greater Essex County DSB	73
27	Limestone DSB	54
28	Renfrew County DSB	27
29	Hastings and Prince Edward DSB	47
37	Windsor-Essex Catholic DSB	51
44	Simcoe Muskoka Catholic DSB	49
45	Durham Catholic DSB	49
53	Ottawa Catholic DSB	84
59	CÉP de l'Est de l'Ontario	32
60.1	CSD catholique des Grandes Rivières	40
64	CSD catholique Centre-Sud	52
Groupe III	8 conseils (janvier à mars)	696
11	Thames Valley DSB	169
15	Trillium Lakelands DSB	54
17	Simcoe County DSB	107
21	Hamilton-Wentworth DSB	110
24	Waterloo Region DSB	115
26	Upper Canada DSB	92
46	Halton Catholic DSB	49
Groupe IV	27 conseils (mars à mai)	2755
3	Rainbow DSB	44
10	Lambton Kent DSB	66
12	Toronto DSB	559
13	Durham DSB	123
14	Kawartha Pine Ridge DSB	90
16	York Region DSB	195
18	Upper Grand DSB	70
19	Peel DSB	232
20	Halton DSB	95

	Nom du conseil et nombre de conseils par groupe	Nombre d'actifs
22	DSB of Niagara	114
23	Grand Erie DSB	73
25	Ottawa-Carleton DSB	146
30.1	Northeastern Catholic DSB	16
30.2	Nipissing-Parry Sound Catholic DSB	14
38	London District Catholic School Board	53
39	St. Clair Catholic DSB	28
40	Toronto Catholic DSB	200
41	Peterborough V N C Catholic DSB	37
42	York Catholic DSB	100
43	Dufferin-Peel Catholic DSB	146
47	Hamilton-Wentworth Catholic DSB	55
49	Waterloo Catholic DSB	55
50	Niagara Catholic DSB	56
51	Brant Haldimand Norfolk Catholic DSB	32
52	Catholic DSB of Eastern Ontario	43
58	CS Viamonde	41
65	CSD catholique de l'Est ontarien	37
66	CSD catholique du Centre-Est de l'Ontario	35